

La culture : De tous pour tous



C'est quoi pour toi la culture ?

- Assister à un concert, un spectacle, un festival ?
- Organiser ou parcourir une exposition ?
- Lire ou écrire un article, un livre, un quotidien, une revue ?
- Regarder la télévision ? Aller au cinéma ?
- Donner ou assister à une conférence ?
- S'intéresser à la science, aux découvertes scientifiques ?
- Visiter une ville ? Une région ? Un pays ?
- Connaitre ton patrimoine ?
- L'accès à l'information ?
- Echanger des arguments, débattre en famille, entre amis, sur un ou des thèmes précis ?
- Pratiquer une activité artistique ?
-



La culture, sous toutes ses formes, te parait- elle accessible ?

Aujourd'hui, bon nombre de retraités et des syndiqué-es retraité-es ont relégué l'accès à la culture au dernier rang de leurs différents besoins sociaux.

Cette triste réalité doit s'inverser pour que dorénavant la culture ne soit plus « la peau de chagrin » du social d'entreprise.

C'est quoi la démocratisation de la culture ?

C'est à partir de 1935-1936 qu'en France, émerge l'idée de mettre l'art à la portée du peuple, dans tout le pays et sous toutes ses formes.

Les expériences culturelles offrent des occasions de loisirs, de divertissement, d'apprentissage et de partage d'expériences avec d'autres.

En favorisant l'éveil aux richesses que chaque milieu et que chaque individu possède, la culture établit un trait d'union entre les autres et soi-même ; elle permet de communiquer, de s'interroger, elle est rencontre de l'autre. C'est un des moyens de l'émancipation humaine. **La culture nous enrichit et nous rassemble par une ouverture d'esprit vers la connaissance et l'art**

Une politique de démocratisation consiste donc à veiller à ce que le patrimoine culturel et la création en train de se faire ne soient pas le seul apanage d'un cercle restreint d'initiés, que les investissements publics consentis ne profitent pas à une seule minorité favorisée.

Pour la CGT, le développement, le partage et l'accès de tous à la culture, tant celle qui s'élabore au travail que les œuvres du patrimoine, la création artistique et scientifique, sont les conditions essentielles de la réalisation d'une véritable démocratie culturelle.



La démocratie culturelle est un axe de construction revendicative et de mobilisation car elle est facteur d'échange, de connaissance, d'émancipation.

Cela passe par des moyens permettant de développer et d'assurer le pluralisme des idées, la qualité et la diversité des contenus grâce à une véritable ambition pour la création. L'accès à la culture et la pluralité culturelle nécessitent un droit à la communication. La culture est un enjeu, un élément constitutif du développement humain, moteur de la transformation sociale.

Le gouvernement tire à boulets rouges sur la culture

Sur les 10 milliards d'euros d'économies imposées par le gouvernement, le ministère de la Culture se voit annuler plus de 204 millions d'euros de crédits pour l'année 2024 sur l'ensemble de ses missions - patrimoine, création, soutien aux politiques du ministère de la Culture - malgré les promesses faites au cours de la loi de finances.

Dans un secteur où, déjà, le nombre de structures connaissant des difficultés de trésorerie ne cesse de progresser, où la pérennité du travail est constamment menacée et/ou précarisée, difficile de ne pas considérer que « le gouvernement tire à boulets rouges » sur les secteurs concernés : patrimoine et spectacles vivants entre autres.

En ce qui concerne la création, ce sont 96 millions d'euros de crédits qui disparaissent pour l'année 2024 !

Cette coupe budgétaire sans précédent vise tous les lieux de création, compagnies, ensembles, festivals, lieux labellisés ou opérateurs nationaux et aussi les aides directes à l'emploi.



La démocratie culturelle, le pluralisme, l'enrichissement au contact des autres sont les ennemis de l'extrême-droite

Même camouflée derrière le paravent du « populaire », la culture est pour le FN un outil d'exclusion. C'est l'identité civilisationnelle qui est alors promue.

Ne soyons donc pas étonnés que Robert Ménard, maire apparenté FN de Béziers, organise une messe à l'occasion de la Féria dans sa ville, qu'il exige moins de Kébab dans sa ville... « *Ce n'est pas dans sa culture* », explique-t-il, ce n'est pas dans ses « *racines chrétiennes* » ...

Marion Maréchal-Le Pen, députée FN, candidate aux élections régionales en Région PACA le dit avec clarté, elle annonce la création d'une vice-présidence à « *l'identité* » pour « *l'affirmation de nos traditions populaires et de notre héritage civilisationnel, notamment en installant des crèches dans l'ensemble des bâtiments de la Région en période de Noël* ».

C'est le désengagement de certaines municipalités gérées par l'extrême droite qui ferment en priorité leurs bibliothèques et centres sociaux et culturels ou en changent leur contenu.

Egalité des droits actifs-retraités

La contribution des entreprises pour l'ensemble des activités culturelles est indispensable pour développer et rendre accessible :

- Les bibliothèques et les médiathèques.
- La peinture.
- Le cinéma, la musique, le théâtre, l'opéra.
- Les musées
- Les activités circassiennes.
- Les concerts et différents festivals artistiques etc....



Pour approfondir : lire les repères revendicatifs confédéraux CGT, fiches 25a (démocratie culturelle), 25b (droit à l'information), 25c (droit à la communication), 26 (droit aux vacances), 27 (pratiques sportives) et la fiche des repères revendicatifs fédéraux sur le social d'entreprise

La contribution doit être calculée sur la totalité de ces activités culturelles en y donnant, avant tout, un caractère fondamental, eu égard à ce que les retraité-es ont pu donner, pendant des années à leurs anciennes entreprises.